République française DEPARTEMENT Isère Commune de Gresse-en-Vercors

Envoyé en préfecture le 07/11/2025 Reçu en préfecture le 07/11/2025

Publié le

ID: 038-213801863-20251106-2025_95-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2025-95

Séance du jeudi 6 novembre 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 31 octobre 2025, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

<u>Présents</u>: Rémi Goube, Frédéric Froment, Olivier Bridelance, Fatima Chomat, Gilles Apeloig, Soazig

Quillard, Elisabeth Martin.

Représenté: Michel-Pierre Pécoul par Fatima Chomat

Absente : Sophie Thomas

Secrétaire : Frédéric Froment

2025-95 : Autorisation donnée au Maire de déposer une demande(s) de subvention pour les frais d'étude de la réhabilitation de la ripisylve bordant la Gresse sise en aval du City Stade.

Monsieur le Maire présente,

La commune souhaitant -dans le cadre du dispositif Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)- faire procéder à la réhabilitation de cette ripisylve, l'intervention d'un cabinet spécialisé dans ces problématiques est indispensable afin que soient définies les diverses actions à mener, en bonne intelligence avec l'aménagement des alentours et la remise en état du City Stade.

Afin de financer les frais afférents, il demande au conseil de l'autoriser à solliciter toute subvention adaptée.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à déposer tout dossier de subvention.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ces dossiers.

VOTANTS 8 POUR 8 CONTRE 0 ABSTENTION 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous Gresse-en-Vercors, le 6 novembre 2025 Monsieur Rémi Goube Maire